



Commune de Saint-George  
Grand'Rue 4  
c.p. 10  
**1188 St-George**

Epalinges, le 21.01.2014

## RAPPORT D'ANALYSE

V 1

**N° de dossier : 14-VD-2112**

### CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Saint-George  
Prélèvement du : 14.01.2014 Effectué par : RENAUD

Date arrivée : 15.01.2014

### RÉSULTATS



#### N° d'échantillon : 14-8558 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 4363 - Saint-George  
Lieu de prélèvement : R1 - Réservoir La Lune

#### VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	13	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-1	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

#### N° d'échantillon : 14-8559 - Eau de boisson à la source

Secteur : 4363-R - Ressources  
Lieu de prélèvement : S1 - Source St-George- Porte 1 (eau brute)

#### VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	T : max. 100
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-1	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

#### N° d'échantillon : 14-8560 - Eau de boisson à la source

Secteur : 4363-R - Ressources  
Lieu de prélèvement : S2 - Source St-George- Porte 2 (eau brute)

## VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	96	T : max. 100
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-1	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

**N° d'échantillon : 14-8561 - Eau de boisson à la source**

Secteur : 4363-R - Ressources  
Lieu de prélèvement : S3 - Source St-George- Porte 3 (eau brute)

## VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	<b>264</b>	T : max. 100
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-1	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

- Nombre de germes trop élevé, mais absence de bactéries indicatrices de contamination fécale.  
Base légale : Ordonnance sur l'hygiène (OHyg, RS 817.024.1)

Cet échantillon est non conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

## CONCLUSION GLOBALE

Les échantillons prélevés aux Portes 1 et 2 sont conformes, au moment du prélèvement, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Une analyse ne suffit cependant pas à assurer la potabilité de l'eau. D'autres analyses, à effectuer en période de pluies au printemps et en automne, seront nécessaires. D'autre part, les conditions de captage doivent respecter les normes en vigueur (directives de la Société suisse du gaz et des eaux, SSIGE).

## ÉMOLUMENTS

Montant forfaitaire.

Emolument : 396.00 CHF (Montant HT)



LE CHIMISTE CANTONAL

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.